

# INTERFACE DE LA GARE DE SAINT-LEONARD

TRANSPORTS PUBLICS / SAINT-LEONARD

# TP6

Instance(s) responsable(s)

AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

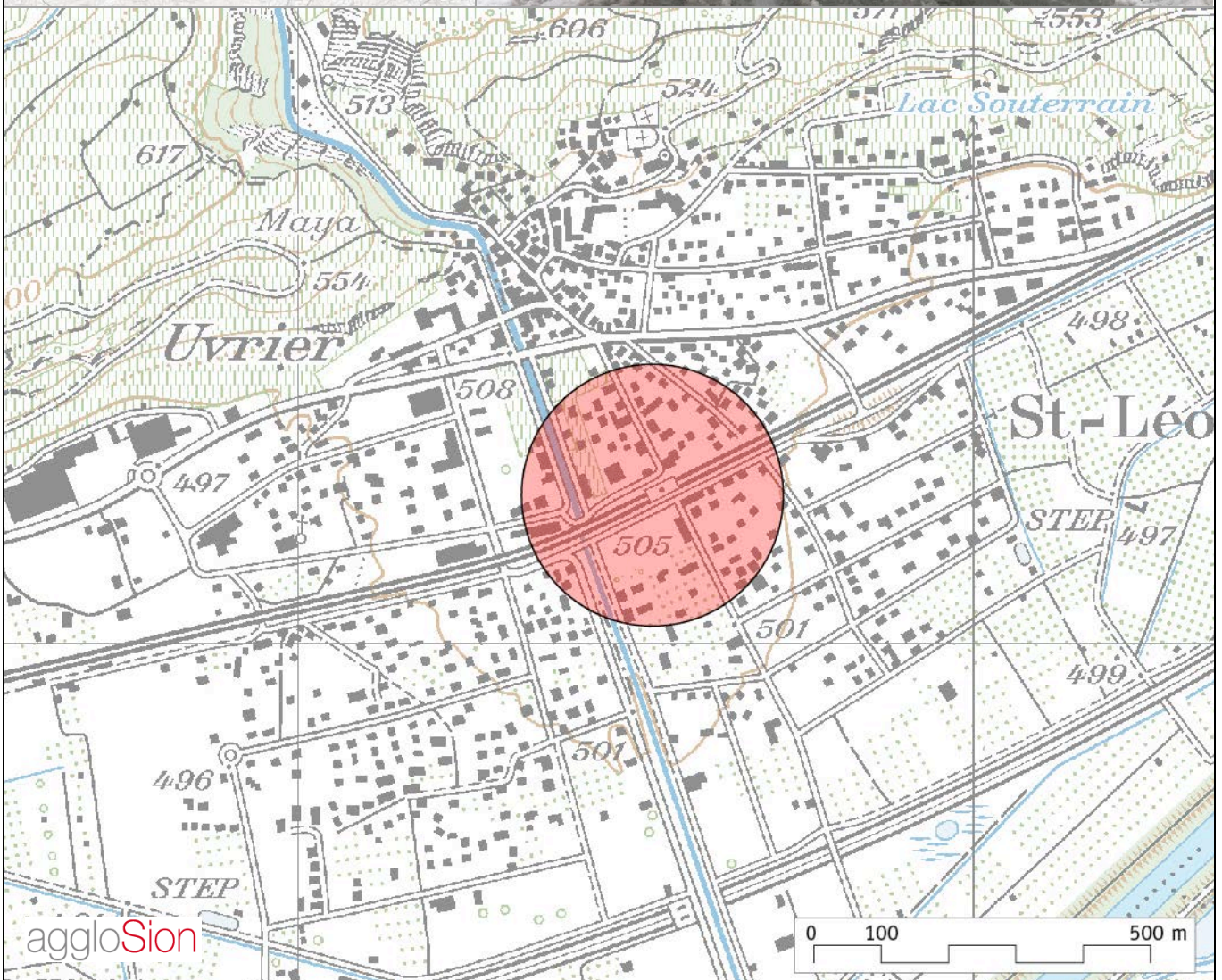
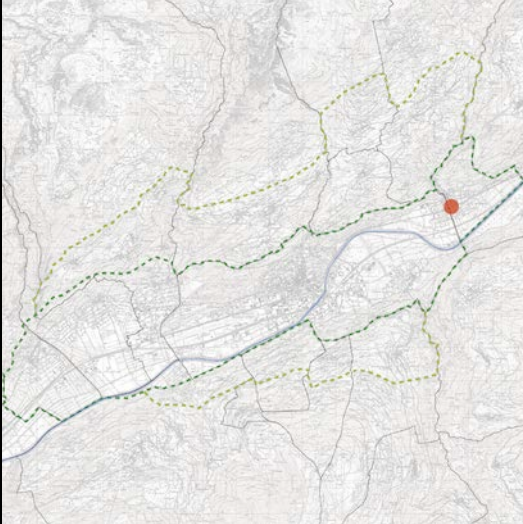
Saint-Léonard

Commune(s) concernée(s)

Saint-Léonard

Autre(s) instance(s) concernée(s)

CFF, ST Valais



**Etat actuel**

L'équipement de la gare de Saint-Léonard est lacunaire. On n'y trouve, en particulier, pas de places couvertes pour les cycles. D'autre part, le futur passage, derrière la gare, de la ligne n° 3 du réseau d'agglomération nécessitera un réaménagement de l'interface de la gare.

**Objectifs**

Améliorer le rôle d'interface de la gare entre la ligne CFF et les lignes de bus du réseau d'agglomération.  
Favoriser l'intermodalité, notamment avec les mobilités douces.

**Description**

Un interface d'échange entre le réseau de bus d'agglomération et la gare de Saint-Léonard est aménagé (la ligne de bus d'agglomération n° 3 dessert la gare de Saint-Léonard).  
Des places de stationnement couvertes pour deux-roues et une station de vélos en libre-service sont également intégrées à l'aménagement.

**Opportunité**

Le concept de mobilité de l'agglomération vise à augmenter la part modale des déplacements en transports publics et en mobilité douce. La qualité des interfaces est en ce sens essentielle.

**Utilité**

- CE1: favorise l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce en améliorant la qualité de l'interface de la gare de Saint-Léonard.
- CE2: contribue à renforcer l'attractivité du pôle de développement périphérique d'Uvrier-Saint-Léonard.
- CE3: améliore la sécurité de tous les usagers en renforçant la part modale des transports publics et de la mobilité douce.
- CE4: réduit les nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les transports publics et sur la mobilité douce.

<b>TJM (max)</b>	2009 : -	2025 estimé sans PA : 2025 : -
<b>Coûts d'investissement</b>	Fr. 300'000.-	<b>Priorité</b> A (2015-2018)
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Etat des réflexions : Les premières réflexions concernant le réaménagement de l'interface ont été menées dans le cadre du projet d'agglomération.</p> <p>Planning des études : 2012-2013: études détaillées d'aménagement, avant-projet, projet 2014: mise à l'enquête</p> <p>Avant-projet : 2014</p> <p>Début des travaux : 2015</p> <p>Mise en service : 2015</p>	<b>Références</b> -